

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2010 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre septembre deux mille dix

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Christine DULAC-ROUGERIE, Michel FANGET à Christine PERRET, Christiane JALICON à Jean-Pierre BRENAS, Jacques LANOIR à Patricia AUCOUTURIER, Louis VIRGOULAY à Isabelle LAVEST

Excusé(e)s :

Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Dominique ADENOT et a quitté la séance à partir de la question n° 4.
Bernard DANTAL a donné pouvoir à Cyril CINEUX pour la question n° 1 et la question n° 2.*

Danielle AUROI a donné pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 5.

Danièle GUILLAUME a donné pouvoir à Françoise NOUHEN et a quitté la séance à partir de la question n° 5.

Rapport N° 22
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS AU TITRE DES
CONGRÈS ET DES MANIFESTATIONS

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer les subventions suivantes :

CUST ETUDE ET DEVELOPPEMENT :

La « Junior Entreprise CUST Etude et Développement » de l'Ecole Polytech' Clermont-Ferrand organisera pour la seconde année consécutive son forum sur le thème « Etre ingénieur », afin de faire découvrir aux lycéens et étudiants le métier d'ingénieur et les écoles de la région, le 6 novembre 2010. Près de 200 participants sont attendus.

750 €

AGIR :

« AGIR », Association du Réseau des Transports Publics Indépendants, organisera la 25^{ème} Edition des « Journées AGIR 2010 », les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise et l'entreprise T2C. Adhérente d'AGIR, la Ville de Clermont-Ferrand, qui accueille ces rencontres cette année après Toulouse en 2009, apportera un soutien financier à la soirée festive des quelques 500 professionnels attendus. Celle-ci se déroulera à la Coopérative de Mai le 29 septembre.

9 000 €

BTP-FORMATION 63 :

L'Association « BTP-Formation 63 » a organisé le 40^{ème} anniversaire du Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics et l'inauguration des travaux de restructuration et de mise en normes de l'internat le 2 juillet dernier. Cet événement a clôturé une semaine de promotion de l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises.

800 €

CHAMBRE NATIONALE DE L'ARTISANAT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE :

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage (CNATP) organisera son Congrès National, en partenariat avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Puy-de-Dôme (CAPEB 63), du 24 au 27 novembre 2010, à Polydôme.

Ce congrès rassemblera 150 délégués départementaux des secteurs des travaux publics et du paysage et sera l'occasion de définir la politique professionnelle de ces différentes spécialités. En outre, un salon regroupant une trentaine d'exposants permettra aux artisans de découvrir les dernières innovations dans ce domaine.

2 000 €

FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE :

Le Comité Départemental Puy-de-Dôme de la Fédération Sportive et Culturelle de France organisera le Congrès Annuel de la Fédération nationale les 4 et 5 décembre 2010, à Polydôme.

Au cours de ces journées qui seront par ailleurs l'occasion de réunir les membres de la Fédération en Assemblée générale, plusieurs conférences et tables rondes sur le thème de la solidarité et diverses animations autour des activités sportives auront lieu. Plus de 700 participants sont attendus.

3 000 €

COMITE D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL :

Le Comité d'Organisation des Expositions du Travail (COET) est chargé de l'organisation du concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » tous les deux ans.

Son tissu industriel et artisanal en témoigne, Clermont-Ferrand a toujours eu à cœur de privilégier l'excellence professionnelle, inventant et devenant numéro 1 mondial du pneumatique qui a révolutionné le secteur des transports individuels et collectifs. Après Lyon en 2007 et avant Marseille en 2013, c'est donc la Ville de Clermont-Ferrand, labellisée « Capitale de l'excellence professionnelle 2009-2011 », qui accueillera les épreuves finales de ce 24^{ème} concours.

Représentant plus de 200 professions, ce concours s'efforce depuis ses origines de promouvoir l'expérience d'ouvriers et d'artisans, de mettre en valeur la formation professionnelle, et de récompenser des savoirs-faire accumulés depuis longtemps et transmis de génération en génération. Vitrine de savoirs-faire traditionnels, la manifestation a su également faire une place aux évolutions techniques majeures. Le concours intègrera cette année des métiers du futur et développant de nouvelles technologies, comme au sein des métiers de l'industrie, ceux liés à la conception assistée par ordinateur de produits mécaniques industriels. Il s'adaptera également aux réalités et préoccupations économiques et sociales actuelles en représentant les métiers du conseil en solutions énergétiques par exemple.

Pour la nouvelle édition de ce concours qui conduit à l'attribution du diplôme « Un des Meilleurs Ouvriers de France », la formule de la manifestation évolue. Charnière entre l'ancien modèle et le nouveau, c'est une forme renouvelée et enrichie de nombreux événements qui se déroulera dans toute l'Auvergne, et pour les épreuves finales à Clermont-Ferrand.

La manifestation se tiendra en deux temps. Tout au long de l'année 2010 et jusqu'au mois de mai 2011 auront lieu les épreuves qualificatives, et de nombreux colloques, conférences, et rencontres. Puis, en mai 2011, à l'issue de la quinzaine de l'excellence professionnelle à Clermont-Ferrand, les épreuves finales du concours se dérouleront à la Grande Halle d'Auvergne. Les lauréats ainsi récompensés rejoindront les 8456 meilleurs ouvriers de France couronnés depuis la création du concours en 1924.

Financée notamment par l'Etat, cette manifestation recevra également une aide du Conseil Régional d'Auvergne.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder une subvention de **150 000 €** pour l'ensemble de l'opération qui s'étalera sur 2010 et 2011, jusqu'à son achèvement au mois de mai 2011.

Les propositions mises aux voix sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1^{er} octobre 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe chargée des Congrès

Manuela FERREIRA DE SOUSA